

Informations & Vie du Club

LA REPRISE

La reprise est le **mardi 4 septembre** selon le planning des catégories. Il sera disponible sur le site Internet du club www.asniereshockeyclub.fr. Le planning est susceptible de changer momentanément ou de façon plus durable en fonction d'événements de la saison. **Les nouveaux licenciés sont accueillis à partir du 13 septembre.**

Le forum des associations a lieu le 9 septembre de 9h à 18h.

STAGES

Des stages sont organisés pendant les vacances scolaires d'été (août), Toussaint, Noël, Hiver et Printemps. Les dates exactes seront communiquées dès que possible.

DEBUT DE SAISON DE L'EQUIPE PREMIERE

Quelques rencontres préparatoires sont prévues fin août et début septembre, les dates et horaires seront communiqués ultérieurement sur le site www.asniereshockeyclub.fr

CONTINUATION SECTION « GRANDS DEBUTANTS »

Suite au succès du créneau ouvert pour les débutants « adultes », celui-ci est reconduit ! Les entraînements se font le **mardi soir***, de 22h à 23h. Dans un premier temps, l'équipement est prêté, ensuite il faudra s'en procurer un personnel.

* Sous réserve de changement.

PARTICIPEZ A LA VIE DU CLUB !

L'AHC est un club dynamique et cordial, qui ne peut fonctionner qu'avec **l'aide des bénévoles**, dont les parents de nos petits Castors. Nul besoin de savoir patiner comme un chef pour être utile : **vous pouvez aider lors des matchs de l'équipe première** (accueil des spectateurs, aide à la vente des produits dérivés, aide au bar...), lors **des tournois** (table de marque, bar, covoiturage avec d'autres parents lors des déplacements...) **et au quotidien** (administration, présence au forum des associations, recherche de sponsors...). Pour intégrer pleinement la famille des Castors, n'hésitez pas à prendre contact avec le parent référent de votre groupe !

DIMINUEZ VOS IMPOTS EN SOUTENANT LE AHC !!!!

Faites un don au profit du AHC et profitez d'une déduction d'impôts de plus de 60%. Ex.: vous faites un versement de 100€. Vous aurez une déduction d'impôts de 60€. Cet argent nous permettrait de renouveler les maillots, les équipements de gardien, de mieux payer nos entraîneurs et de mettre en place nos projets sportifs.

Faites passer le message autour de vous (parents, amis, collègues ...).

D'AVANCE MERCI !!

Informations rentrée 2017/2018



Asnières Hockey Club
Patinoire d'Asnières sur Seine
Allée Pierre de Coubertin
92600 ASNIERES
www.asniereshockeyclub.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION

Attention : TOUT DOSSIER INCOMPLET EMPECHERA DE DEBUTER LES ENTRAINEMENTS

- Règlement sportif** du AHC à parapher et à signer ;
- Formulaire de demande de licence** à compléter et à signer ;
- Attestation de licencié** : si vous avez fourni un certificat médical en 2016-2017, et que vous pouvez répondre NON à toutes les questions du questionnaire CERFA, l'**attestation remplace le certificat médical (ne pas nous fournir le questionnaire)** ;
- Dossier de surclassement *** : Le dossier médical (**test de Ruffier** obligatoire) doit être **entièrement** rempli par votre médecin. Tout dossier médical incomplet sera refusé par le médecin de la ligue !!
- Attestation prélèvement Antidopage**. Obligatoire, **même pour les petits** (eh oui !) ;
- L'autorisation** médicale et photos, complétée et signée en votre qualité de majeur ou de responsable légal ;
- 1 Photo** portrait **numérique** à envoyer par mail (ahc.secretaire@outlook.fr) en précisant le nom du joueur. Celle prise l'année dernière reste toujours valable, sauf pour les petits ;
- Règlement de la cotisation** suivant le barème ci-après **en quatre chèques maximum remis à l'inscription** (dernier encaissement fin décembre). (cf. plus bas) ;
- Le document de l'assurance AIAC** : La base A est le minimum requis pour pratiquer le hockey sur glace. La souscription d'une option *complémentaire* B ou C se fait à l'aide du bulletin d'adhésion joint à la notice d'information assurance FFHG, à envoyer à l'assurance elle-même ;
- Un chèque de caution de : 60€** pour le matériel de gardien **sauf** pour la catégorie U9 Moustiques (pas de gardien désigné).
- Transfert international d'un joueur de moins de 18 ans** : **Tout joueur venant d'un pays étranger dont la fédération est affiliée à l'IIHF doit être en possession de son transfert international délivré par cette fédération et entériné par l'IIHF.**

Un joueur de moins de 18 ans est aussi **soumis aux règles internationales de transfert**; sa licence ne pourra être **validée par la FFHG qu'à réception de l'accord de la fédération d'origine**. Le club doit adresser à la FFHG le document « *letter of approval* » complété et signé par le représentant légal du joueur et accompagné des pièces suivantes :

- Attestation parentale** certifiant que l'enfant a accompagné ses parents en France
- Photocopie du passeport** de l'enfant

Si vous demandez un transfert « *illimité* », **joindre obligatoirement une demande écrite par les parents du joueur (dans la langue d'origine de la famille)** + justificatif de domicile. Tous les parents qui ont demandé un **transfert illimité** la saison passée n'ont pas besoin de refaire cette demande cette saison.

***SURCLASSEMENT** Nous recommandons aux parents de surclasser les enfants dont l'année de naissance est **impaire** (pour les U20, avec en plus ceux nés en 1999). Il permettra au joueur de participer à des matchs de la catégorie supérieure, mais ne constitue aucun engagement de votre part ou de la part du club. Dans l'intérêt de chacun, merci **d'effectuer le surclassement dès réception** du dossier d'inscription.

Tarifs 2017/2018			
Catégorie	Années	COTISATION Asnières	COTISATION Autres communes
U7 - École de Hockey	2011 et suiv.	260 €	280 €
U9 (Moustiques)	2009-2010	315 €	350 €
U11 (Poussins)	2007-2008	350 €	380 €
U13 (Benjamins)	2005-2006		
U15 (Minimes)	2003-2004		
U17 (Cadets)	2001-2002	370 €	405 €
U20 (Espoirs)	1998-2000	380 €	415 €
Loisirs « Trophée »	2001 et préc.	410 €	
Loisirs « Plaisir »	2001 et préc.	260 €	

Une réduction de **50 €** est accordée dès l'inscription d'un deuxième membre de la même famille. **Le montant de la cotisation annuelle comprend le coût de la licence FFHG et l'assurance.**

REGLEMENT COTISTION

Les encaissements sont effectués par le trésorier du club les 15 et 30 du mois.

- Pour un encaissement le 30, veuillez inscrire **la date du chèque au 25** du mois.
- Pour un encaissement le 15 veuillez inscrire **la date du chèque au 10** du mois.

MERCI DE NE RIEN INSCRIRE AU DOS DU CHEQUE sauf le nom du joueur si différent

EQUIPEMENT - MATERIEL U9

Le matériel n'est prêté qu'aux joueurs de l'École de Hockey. Les enfants nés en **2009** et **2010** sont désormais dans la catégorie U9 et doivent donc investir dans du matériel soit d'occasion, soit neuf. **Une bourse à l'équipement sera organisée courant septembre.**

ECOLE DE HOCKEY

Nous vous rappelons qu'un chèque de caution est obligatoire pour le prêt du matériel. La saison reprend pour :

- Les "anciens" de l'école de hockey : le **mercredi 5 septembre 2017**
- Les nouveaux de l'école de hockey : le **mercredi 14 septembre 2017**

STAGE DE DEBUT DE SAISON du 28 août au 1^{er} septembre 2017

Du lundi au vendredi, 8h30 à 18h00. Tarif 150 € (licenciés AHC), 200 € (licenciés extérieurs).

Ce stage s'adresse aux U7 confirmés (et équipés), U9, U11, U13, U15 et Gardiens.

Les repas et les goûters pris à la patinoire sont inclus dans le prix de l'inscription.

- Glace 2 fois par jour.
- Hors glace (Renforcement musculaire, Drill land, jeux collectifs, vidéo...).

Vous trouverez plus d'information sur le site ou contacter Carole à l'adresse suivante : stageahc@outlook.fr